

ARENAIRE

CONFÉRENCE - COCKTAIL

ARCHITECTURE & DROIT

A LA **CROISÉE** DES **CHEMINS**

DROIT D'AUTEUR, DROIT À L'IMAGE,
DROIT PUBLIC, URBANISME ETC
AUTANT DE DOMAINES ET DISCIPLINES
RENCONTRÉS PAR L'ARCHITECTE.

Quelle protection pour l'œuvre architecturale?
Comment démontrer l'originalité d'une œuvre architecturale?
Quelle place pour le droit moral de l'architecte et quelles limites?
Quelles interactions avec d'autres matières?

Afin d'aborder concrètement ces questions, Madame **Lina Ghotmeh**, Architecte née à Beyrouth, dont l'agence « dessine son architecture par un regard écologique et historique » et « puise dans les racines du passé les fondations de ses futurs bâtiments », et Monsieur **Nicolas Binctin**, Professeur de Droit privé à l'Université de Poitiers, nous feront bénéficier de leur expertise et de leur vision du sujet.

Les points de vue de l'artiste et du Professeur de droit !
Cette conférence sera prolongée par une exposition
et suivie d'un cocktail pour poursuivre en toute convivialité
les échanges et débats sur ces problématiques.

LES INTERVENANTS

Madame **Lina GHOTMEH**,
Architecte, Agence Lina Ghotmeh – A

Monsieur **Nicolas BINCTIN**,
Professeur de droit privé à l'Université de Poitiers

Maître **Pierre MASSOT**,
Avocat au Barreau de Paris, Cabinet ARENAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES

5 
JUILLET
2018

CONFÉRENCE

17h30 à 19h00

Accueil à partir de 17h00

COCKTAIL - EXPOSITION

19h00

LIEU

BAYA AXESS

(ANCIEN NCI)

33, rue Galilée - 75 116 PARIS



